

## Contacts :

E-mail : [contact@asso-lutece.org](mailto:contact@asso-lutece.org)

Twitter : [@Asso\\_LUTECE](https://twitter.com/Asso_LUTECE)

LUTECE est membre de la FNAUT



Fédération Nationale des  
Associations d'Usagers des Transports

## Trop de pannes, pas assez de conducteurs !

Cela résume assez bien la situation sur nos lignes.

En effet, malgré le plan d'action annoncé en grande pompe par la SNCF, **la fiabilité des trains demeure toujours très mauvaise.**

Plusieurs semaines consécutives ont été émaillées, tous les jours, d'incidents techniques sur les trains en heure de pointe, provoquant parfois **des suppressions ou des retards importants plusieurs jours de suite sur les mêmes créneaux horaires !**

Les conséquences pour les usagers sont bien sûr catastrophiques à cette période où l'affluence est la plus importante : des mouvements de foule impressionnants, les trains suivants, parfois courts en raison du manque de matériel (!) sont bondés...

***Certaines de nos revendications exprimées de longue date portant sur la maintenance et la disponibilité du matériel ont cependant été entendues : Une rame supplémentaire de 1030 places assises a été mise en place et est utilisée plusieurs fois par semaine, ce qui prouve à quel point cette dernière était indispensable. Des voitures supplémentaires seront ajoutées à ce train en 2016.***

Des actions sont également menées pour renforcer la maintenance, d'abord à court terme avec l'embauche d'électriciens pour dépanner plus rapidement les trains et les rendre plus fiables... Nous attendons d'en constater le résultat ! A plus long terme ensuite, avec la construction d'un nouveau centre de maintenance à Amiens, où de nombreuses rames stationnent chaque nuit.

Outre ces décisions prises suite à la qualité de service exécutable du début d'année 2015, la rénovation des voitures à 2 niveau (V2N) qui circulent sur Paris – Creil – Amiens et Paris – Saint Quentin va débuter début 2016, mais la livraison du matériel neuf de grande capacité (Régio2N) ne débutera pas avant fin 2017 en Picardie.

**La situation est toujours très tendue côté conducteurs :** la SNCF explique son manque d'effectifs par le très faible taux de réussite à l'issue des formations et par la difficulté de prévoir les départs en retraite.

Afin de limiter le nombre de suppressions, la SNCF est allée jusqu'à rappeler des conducteurs retraités volontaires !

Les campagnes de recrutements en cours donnant des résultats insuffisants (peu de candidats arrivent au bout de la formation et réussissent l'examen), la SNCF semble enfin prendre conscience de la nécessité de rendre ses conducteurs plus polyvalents, c'est à dire de les habilitier à conduire tous les types de matériels circulant sur un ensemble de lignes.

**Si toutes ces mesures vont dans le bon sens, nous savons que leurs effets immédiats ne seront pas suffisants pour rétablir rapidement une qualité de service correcte. On regrettera encore une fois que la SNCF ait attendu d'être au pied du mur pour agir en profondeur.**

### Service Annuel 2016 :

Les horaires en vigueur depuis le 13 décembre apportent peu de nouveautés.

Les principaux changements concernent la ligne Amiens – Compiègne, sur laquelle les usagers bénéficient de trains plus rapides, malheureusement au détriment de la desserte de certaines haltes.

Mise à part la création d'un nouveau TER entre St-Quentin et Compiègne, les évolutions se résument à des ajustements de quelques minutes sur Amiens – Paris et St-Quentin – Paris.

### D'importants points noirs subsistent donc, quelques exemples :

Toujours aucun train en direction de Compiègne entre 14h37 et 16h34, ce qui provoque la saturation de ce dernier malgré les aménagements apportés, ni de train Amiens – Paris, desservant les principales gares intermédiaires en direction de Paris, entre 8h38 et 12h38, ou en direction d'Amiens entre 7h34 et 9h07 ! Par ailleurs, le sort de TER Paris – Creil du 18h22, indispensable pour limiter la saturation du Paris – Saint-Quentin de 18h34, n'est toujours pas statué.

Souhaitons que la fin de la période électorale permette de faire avancer ces dossiers.

## ➤ **Elections Régionales : quelles conséquences sur le quotidien des usagers ?**

Les régions financent et organisent les Transports Express Régionaux (TER) en agissant sur les points suivants :

- La consistance de l'offre TER par trains ou autocars (nombre de trains ou cars, politique d'arrêt...)
  - L'achat et la rénovation des rames TER dont la maintenance est assurée – avec plus ou moins de succès – par la SNCF
  - Les travaux de développement des lignes ferroviaires, permettant par exemple d'en augmenter le débit, la vitesse, ou de fluidifier le trafic et la construction de nouvelles infrastructures (raccordements, etc.). Seul le renouvellement (rénovation en conservant des performances identiques) et la maintenance sont financés par SNCF Réseau. Le renouvellement des lignes à faible trafic, telles que Beauvais – Le Tréport, est également pris en charge par les Régions.
  - La mise en accessibilité des gares aux personnes handicapées
  - Le niveau de service dans les gares régionales (guichets, afficheurs...) et dans les trains (présence ou non d'agents)
  - Le suivi de la qualité de service et l'application des bonus/malus qui y sont associés, l'indemnisation des usagers dans les régions où, comme en Picardie, ces dispositifs ont été obtenus.
  - Les tarifications régionales à destination des salariés, étudiants et voyageurs occasionnels
- Les trains Intercités sont quant à eux gérés par l'Etat, bien que les tarifications régionales y soient applicables.

En dépit d'une volonté affichée d'améliorer le service, le programme de la nouvelle majorité élue Conseil Régional prévoit d'augmenter la part du budget qui sera affectée au développement des réseaux routiers et fluviaux alors que l'augmentation des coûts d'exploitation et la baisse des dotations d'Etat ont déjà conduit l'ancien Conseil Régional de Picardie à reporter des investissements, à stopper le développement de l'offre engagé depuis 10 ans et à prendre des décisions parfois défavorables aux usagers comme la suppression des chefs de bords sur Paris – Beauvais ou la réduction des services en gare.

LUTECE entend rencontrer rapidement les nouveaux élus afin de s'assurer du maintien des projets prévus et de plaider pour les investissements nécessaires à l'amélioration du service (matériel supplémentaires, modernisation des infrastructures pour améliorer l'offre et la fluidité des circulations). Nous interrogerons également le nouvel exécutif régional sur la mise en cohérence des tarifications et des plans de transport des deux anciennes Régions.

## ➤ **Défendre le service public en zone rurale : l'exemple de la halte d'Avrechy**

*Suite à la baisse des dessertes de la gare d'AVRECHY, le maire et l'Association des usagers se sont réunis et ont décidé de lancer une enquête publique pour recenser les besoins des voyageurs, dans le village et les localités environnantes.*

*En juin dernier, une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes d'AVRECHY, en présence du maire et d'un représentant de la SNCF. Les résultats de l'enquête ont été présentés (diminution des dessertes dans les 2 sens de circulation, amplitudes horaires non adaptées, impossibilité pour certaines personnes de rentrer le soir, etc..) ainsi que les inquiétudes des usagers quant à l'évolution du service public en matière de transport pour tous (étudiants, salariés, retraités, etc..).*

*Partageant les préoccupations d'un grand nombre d'usagers picards (éviter la surcharge des parkings des villes environnantes et respecter notre environnement), les usagers d'AVRECHY se sont ralliés à l'association LUTECE avec l'objectif d'améliorer le service. Un nouveau Taxi TER a pu être créé en attendant une éventuelle desserte supplémentaire par train.*

*Dans la période difficile des travaux d'Avril à Octobre, LUTECE a permis de faire remonter les problèmes rencontrés (Absence de correspondance Taxi ou train lors de retard, mauvaise communication des changements d'horaires, suppression de certains trains, difficultés rencontrées avec la centrale de réservation, etc..) et ainsi d'améliorer les conditions de transport et le service pendant la période des congés.*

Dans le prochain numéro de LUTECE Infos, la parole sera donnée aux usagers de Villers-Saint-Paul.

## ➤ **Rejoignez LUTECE !**

### BULLETIN D'ADHESION A LUTECE

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : ..... @ .....

adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de **5 euros** à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque)

Envoyez votre adhésion à :

LUTECE  
Maison Creilloise des Associations  
11, rue de Hironvales  
60100 CREIL